

La CRESS PACA fait évoluer son ambition pour les entreprises de l'ESS « Il est temps de donner aux entreprises de l'ESS la place qui doit être la leur dans l'économie régionale »¹

Ce vendredi 17 mai, la Chambre Régionale des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire réunissait ses entreprises adhérentes pour son assemblée générale ordinaire.

Ces entreprises qui mettent les hommes et les femmes au cœur du projet économique, au modèle économique spécifique et qui privilégient la création d'une utilité collective et sociale ont adopté le projet 2019 – 2021 du **Président, Denis PHILIPPE** et son équipe.

Le projet 2019 – 2021 de la CRESS aura trois priorités stratégiques :

PRIORITE N°1 : Accompagner les entreprises de l'ESS par une offre resserrée qui améliore leur capacité d'action et différents moyens d'intervention.

PRIORITE N°2 : Finaliser le déploiement de la CRESS via ses délégations départementales pour renforcer sa réactivité, sa proximité et la prise en charge de ses partenariats locaux.

PRIORITE N°3 : Promouvoir les entreprises de l'ESS par le renforcement de la présence de la CRESS auprès des différents niveaux de la représentation collective (Acteurs publics, acteurs économiques et représentants de la société civile).

*« Les dirigeants des entreprises qui adhèrent à notre mouvement, les représentants élus des têtes de réseaux et des fédérations de notre secteur, les employeurs de nos branches m'ont renoué leur pleine confiance. Si cela m'honore, je veux leur dire que mon ambition pour ces trois années est que notre CRESS, leur soit **encore plus utile** et **encore plus accessible**. Nous devons **porter haut la voix de nos entreprises** qui apportent des réponses concrètes aux demandes de la population de notre région en matière de mieux vivre, de plus d'équité dans la répartition des richesses créées et de plus de participation aux décisions qui les concerne.²»*

Les entreprises de l'ESS contribuent au développement des territoires et à la création de richesses, notamment en favorisant l'émergence de projets de terrain, dans une économie de proximité qui porte des emplois non délocalisables. L'une des richesses créée est celle de la culture de la démocratie qui stimule dans l'économie régionale des logiques d'actions de collégialité, de débat, de transparence et de participation active.

Le Cap est fixé : **1000 entreprises adhérentes en 2021** à la CRESS !

Plus d'infos : www.cresspaca.org _ Lien : [Retour sur l'Assemblée Générale 2019](#)
[Twitter](#) _ [Facebook](#)

¹&² - Denis PHILIPPE, Président de la CRESS PACA

La Chambre Régionale des entreprises de l'ESS en PACA

Près de 350 entreprises
adhérentes
30 matinales Eco
250 rendez-vous B to B
+ de 100 accompagnements
individuels

Les entreprises de l'ESS en PACA

10% des emplois
16 818 établissements
employeurs
162 876 salarié.e.s
13.5% de l'emploi régional
privé

Les partenaires de la Chambre Régionales des entreprises de l'ESS

Région SUD
DIRECCTE PACA
Banque des Territoires
Groupe AÉSIO
Banque Populaire
Méditerranée
ADREA Mutuelle
SOLIMUT
Crédit Agricole Alpes-Provence
Caisse d'Épargne Provence-
Alpes-Corses
Mutualité Française
URSCOP
EOVIE MCD Mutuelle
MACIF
